



MULTIPLIEZ VOS ATOUPS

Centre de perfectionnement
Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal

 École
des dirigeants
HEC MONTRÉAL

ÉCONOMISEZ GRÂCE À

 clé municipalité
Forfait-formation

PROGRAMME 2024

48 FORMATIONS
AU PROGRAMME
RÉGULIER

11 FORMATIONS
AU PROGRAMME
EN GESTION DE LA
PERFORMANCE MUNICIPALE

7 NOUVEAUTÉS
AU PROGRAMME

18 FORMATIONS
EN CLASSE VIRTUELLE



Guylaine
Dallaire
CPA, M. Fisc.
Membre honoraire
de la COMAQ

Samuel
Lamontagne
CPA, MBA

Mathieu
Lendick
CPA, CISA, QSA

Nicolas
Plante
MGP, PMP

Kathy
Paré
CPA

Catherine
Doucet
Adm.A, M.A.

Jean-Yves
Trottier
CPA, M.Sc.

**Prenez les meilleures décisions financières
pour votre municipalité grâce aux
formations offertes par nos experts!**

**Consultez la programmation 2024 et découvrez
celles qui vous conviennent.**

rcgt.com

SOMMAIRE

PROGRAMME RÉGULIER

7
NOUVEAUTÉS

Centre de perfectionnement
Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal

- 06 Message de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal
- 07 Gestion et direction stratégique
- 09 Affaires juridiques
- 12 Affaires financières
- 16 Fiscalité, évaluation foncière, taxation
- 18 Gestion contractuelle et approvisionnement

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

 École
des dirigeants
HEC MONTRÉAL

- 21 Message de l'École des dirigeants HEC Montréal
- 22 Attestations accréditées par HEC Montréal
- 23 Gestion de la performance municipale
- 23 Direction de personnes et développement de la relève
- 24 Leadership communicationnel et habiletés politiques
- 25 Gestion efficace en situation de crise

NOUVELLE
ATTESTATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 05 Mot d'Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales
- 26 Calendrier de planification
- 29 Renseignements importants
- 32 Plusieurs façons d'économiser

MESSAGE DES PRÉSIDENTS



DES CHIFFRES QUI RÉSONNENT

Chef de file en matière de formations destinées aux officiers municipaux, la COMAQ compte, pour sa programmation 2024, sur l'appui de 68 formateurs spécialistes du milieu municipal.

Bâtir ensemble sur le long terme est un engagement de la COMAQ réitéré chaque année avec des experts issus de cabinets de renom, des membres aguerris et des formateurs passionnés de l'École des dirigeants HEC Montréal. Certains d'entre eux collaborent avec nous depuis plus de 20 ans. S'inscrivant dans une démarche de renouvellement continu, le comité profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à six nouveaux formateurs. Que cette collaboration naissante se poursuive longtemps!

UNE PROGRAMMATION D'EXPERTS AVEC DES NOUVEAUTÉS

La complexification des lois et des processus du monde municipal nécessite des expertises pointues. Les gestionnaires municipaux souhaitant affiner leurs connaissances ont accès à une riche sélection de formations en gestion stratégique, affaires juridiques et financières, fiscalité, taxation, évaluation foncière et gestion contractuelle. Chaque année, le comité relève le défi de déployer une large expertise afin de combler les attentes des membres. Pour 2024, il présente un programme comportant 59 formations, incluant une dizaine de nouveautés et mises à jour.

Les enseignements du programme régulier sont offerts par 57 formateurs dont 13 d'entre eux sont des membres de la COMAQ ayant développé une remarquable maîtrise de leur sujet et une notoriété incontestée auprès de leurs collègues. Les formatrices représentent 66% de l'équipe de formation. Chapeau à ces femmes figurant au rang de leaders dans leur domaine!

Parmi ses formateurs et formatrices, la Corporation compte également des professionnels du droit et de la finance qui scrutent les nouveautés législatives et jurisprudentielles municipales afin de présenter des contenus renouvelés.

UNE ATTESTATION D'ACTUALITÉ PLUS QUE JAMAIS

Pour mieux composer avec les situations imprévues et les différents enjeux de communication, de sécurité numérique ou de comportements toxiques, rien de tel que de s'outiller auprès de formateurs chevronnés. Le comité invite les gestionnaires à porter attention à l'attestation en *Gestion efficace de situation de crise* du programme d'études en gestion de la performance municipale accrédité par l'École des dirigeants HEC Montréal.

En terminant, nous remercions les membres du comité de formation professionnelle pour l'énergie investie afin de proposer des formations de haut niveau ainsi que tous nos collaborateurs sans qui le partage d'expertise et de connaissances ne pourrait soutenir nos ambitions. Toute une équipe est mobilisée pour vous offrir une expérience de formation exceptionnelle.

Inscrivez-vous ... et multipliez vos atouts!



Nathaly Rayneault, OMA
Présidente du comité de
formation professionnelle de la COMAQ
Greffière, Ville de Saint-Lazare



Patrick Quirion, CPA, OMA
Président de la COMAQ
Directeur général adjoint et trésorier,
Ville de Sainte-Julie

Membre de la COMAQ

Avantages pensés pour vous

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances
auto, habitation et véhicules de loisirs.

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- étalement des paiements : jusqu'à 26 versements

Demandez une soumission
au beneva.ca/comaq
ou au 1 855 441-6017.



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva inc. 2023
MD Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



MOT DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

LA FORMATION : UN OUTIL ESSENTIEL DANS UN MILIEU MUNICIPAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION

C'est un plaisir de constater qu'une fois de plus en 2024, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) propose un programme de formation des plus intéressants et diversifiés aux gestionnaires municipales et municipaux. En vous offrant, chaque année, la possibilité d'accroître votre expertise et de bonifier vos compétences, la COMAQ démontre sa grande valeur lorsqu'il est question de vous outiller dans l'accomplissement de vos mandats professionnels.

Vous le savez très bien, travailler dans le milieu municipal implique de faire face à des défis de taille, qui touchent au quotidien l'ensemble des citoyennes et citoyens de votre communauté et qui évoluent sans cesse. Maintenir son savoir à jour et découvrir des approches novatrices, efficaces et adaptées à la réalité d'aujourd'hui est primordial pour offrir des services de qualité à la population.

Prendre part aux formations de la COMAQ, c'est l'occasion idéale d'ajouter de nouvelles cordes à votre arc et de vous réappropriier les connaissances acquises au fil des années. Il s'agit également d'une possibilité de réseautage vous permettant de développer des collaborations riches et porteuses d'avenues prometteuses face aux enjeux de la société actuelle.

De plus, assister aux formations mène à l'obtention ou à la reconduction du titre d'officier municipal agréé (OMA), une reconnaissance non négligeable pour les gestionnaires municipales et municipaux. En effet, elle témoigne de votre rigueur, de votre recherche d'excellence et de votre souhait de toujours demeurer à jour dans le cadre de vos fonctions.

En tant que gestionnaire, investir du temps dans la formation continue est un gage de performance et de réussite. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail colossal accompli chaque année par la COMAQ, dont la contribution est essentielle à la qualité des services municipaux offerts partout au Québec.

Bonnes formations !

Andrée Laforest

Ministre des Affaires municipales

Partenaire de votre perfectionnement professionnel!

Située au carrefour du travail et des études, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a pour mission, depuis 70 ans, de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. L'accréditation de l'excellent programme de formation professionnelle de la COMAQ témoigne de cette mission et encourage ainsi le développement et le perfectionnement des compétences.

Fier partenaire de la COMAQ, le Centre de perfectionnement de la Faculté tient à souligner l'engagement des officiers municipaux agréés qui enrichissent chaque jour davantage nos localités et notre territoire par leur dynamisme et leur professionnalisme.



Michel Janoz
Doyen



R. Biba Fakhouri
Vice-doyenne à l'innovation,
aux communications et à la
formation continue

GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE

PROGRAMME RÉGULIER

0,3 UFC

LES POUVOIRS DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: DES OUTILS STRATÉGIQUES ET LÉGAUX POUR LES GESTIONNAIRES MUNICIPAUX

Jeudi 25 janvier, 13 h 30 à 16 h 30
Classe virtuelle



M^e Paul Wayland, associé directeur /
DHC avocats

Face à l'arrivée de nouveaux projets de développement dans les municipalités, les directeurs généraux et les équipes de gestion doivent faire preuve de circonspection dans l'analyse de ces dossiers. Ils doivent aussi pouvoir bénéficier d'outils variés qui leur permettront de favoriser l'implantation et la réalisation de ces nouveaux projets.

Cette formation a pour objectif d'identifier et de démystifier les pouvoirs d'aide des municipalités. Les participants seront ainsi en mesure d'identifier les nombreuses et diverses dispositions législatives particulières d'aide prévues dans la législation municipale, de même que les pouvoirs d'aide spécifiques en matière économique et en faveur des entreprises. La formation sera complétée par des exemples concrets de programmes d'aide qui ont fait leur preuve au sein de diverses municipalités du Québec.

0,2 UFC

DÉONTOLOGIE: DUALITÉ ENTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES DU PROFESSIONNEL ET LE RÔLE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL

Jeudi 22 février, 10 h à 12 h
Classe virtuelle



M^e Sébastien Dorion, avocat associé /
Dunton Rainville avocats et notaires

Formation en voie d'une reconnaissance par le Barreau du Québec pour répondre à l'obligation de suivre au moins trois heures en éthique et déontologie ou en pratique professionnelle au cours d'une période de référence.

Parmi les employés municipaux, on retrouve un bon nombre de professionnels qui, en vertu de leur titre, sont soumis à des normes, des règles et des codes de déontologie qui leur sont propres. Comment doit agir ce professionnel s'il considère que des instructions qu'il a reçues vont à l'encontre des règles qui gouvernent sa profession? Dans quels cas ces règles s'appliquent-elles et dans quels cas ne s'appliquent-elles pas? Et selon quels critères un employé municipal peut-il faire la différence entre les deux?

Cette formation vise à répondre à ces questions et à permettre au professionnel à l'emploi d'une municipalité ainsi qu'à leurs collègues et supérieurs hiérarchiques de naviguer au travers de cette dualité.

0,7 UFC

GESTION DE PROJET – VOLET 1: CYCLE DE VIE ET ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS MUNICIPAUX

Jeudi 14 mars, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Saint-Eustache

NOUVEAU



Virginie Amyot-Ghirotto,
MGP, MBA / Conseillère
en gestion de projet



Hugo Mimee, CP3,
urbaniste, M. ATDR /
Professionnel en
participation publique

PUBLIC CIBLE / Gestion et coordination de projet, chef d'équipe, employés et élus municipaux.

Surveillez le volet 2 de cette formation qui portera sur la stratégie et la gestion de portefeuille de projet présenté dans le programme d'automne 2024.

Dans le contexte actuel de l'ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance), une gouvernance transparente et structurée demeure un élément clé de succès. Dans un premier temps, cette formation est un guide à travers les différentes étapes du cycle de vie d'un projet permettant ainsi d'assurer une réalisation ordonnée et créatrice de valeur pour les clients, qu'ils soient internes ou externes.

L'acceptabilité sociale fait maintenant partie de bon nombre de discussions entourant les projets municipaux. On se demande tour à tour: comment l'influencer, comment l'atteindre, la maintenir, la mesurer, la quantifier? Quels indicateurs doit-on utiliser? Dans un deuxième temps, la formation démystifiera le concept d'acceptabilité sociale pour donner confiance aux employés et élus qui auront à intervenir dans des projets municipaux où elle sera à l'ordre du jour.

LE PARCOURS IDÉAL DE FORMATION À SUIVRE

Différents parcours sont proposés en matière de formation, que ce soit pour les nouveaux gestionnaires, au greffe, aux finances ou à l'approvisionnement. Ces parcours proposent un ordre logique visant l'obtention ou le maintien du titre OMA.

Consultez le site pour tous les détails!

0,3 UFC

ATTIRER ET FIDÉLISER SES EMPLOYÉS MUNICIPAUX : UNE RICHESSE À PÉRENNISER

Mardi 19 mars, 9 h à 12 h
Classe virtuelle



Catherine Doucet, Adm.A., M.A. /
Raymond Chabot Grant Thornton

Le marché du travail postpandémie et les nouvelles tendances en ressources humaines qui se dessinent engendrent des répercussions au sein des organisations municipales québécoises. Plusieurs éléments viennent bousculer la façon de travailler et de gérer le personnel, tels que le défi intergénérationnel, l'apparition du télétravail, la conciliation travail-vie personnelle, la flexibilité d'horaire, la rémunération et les avantages sociaux. Afin de demeurer un employeur de choix et assurer sa place sur le marché de l'emploi, les organisations municipales doivent s'adapter à cette réalité.

Ainsi, la présente formation met l'accent sur les problématiques auxquelles les villes et les municipalités sont confrontées dans leur gestion quotidienne des différents enjeux. À la fin de cette formation, les participants disposeront d'exemples de stratégies, de pistes de solutions et de pratiques de gestion adaptées à la réalité municipale afin d'accroître l'attraction et la fidélisation des employés. De plus, des actions proactives pour les villes et les municipalités seront suggérées afin d'assurer la relève et la pérennité de la main-d'œuvre.

0,7 UFC

GÉRER HABILLEMENT UNE ADMINISTRATION MUNICIPALE

Mercredi 17 avril, 9 h à 17 h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



Daniel Desroches, OMA /
Consultant

Gérer habilement une organisation municipale requiert une attitude basée sur la connaissance du milieu et des rôles.

L'objectif général de cette activité est d'aborder la place de l'individu dans un cadre de gestion municipale par le partage d'expériences et de connaissances pratiques et théoriques sur des thèmes sélectionnés tels que le politique, le cadre législatif et les interrelations entre individus et groupes d'individus.

Au terme de l'activité, le participant pourra cerner le « concept de municipalité » et maîtriser les principales composantes politiques, législatives, organisationnelles et territoriales du cadre municipal. Il pourra aussi mieux définir sa pratique professionnelle dans un contexte municipal et ainsi mieux saisir comment il peut faire la différence dans son organisation. Enfin, il comprendra le processus décisionnel d'une municipalité et saura identifier ses principaux outils de gestion.

0,7 UFC

GESTION MUNICIPALE: MODE D'EMPLOI POUR DÉVELOPPER SON SAVOIR-FAIRE

Jeudi 18 avril, 9 h à 17 h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



Jean-Marie Beaupré, OMA /
Consultant



M^e Marie-Christine
Lefebvre, OMA, greffière et
directrice générale adjointe /
Ville de Saint-Basile-le-Grand

Cette activité se veut une formation générale sur le fonctionnement des municipalités ainsi que sur les rôles et responsabilités des gestionnaires et des divers intervenants. Elle porte également sur le fonctionnement et les interactions existantes entre un conseil municipal et l'administration municipale. Elle comporte enfin un volet portant sur les mécanismes budgétaires, le programme triennal d'immobilisations, la gestion contractuelle et le rapport financier.

0,7 UFC

IMMIGRATION: DU RECRUTEMENT À L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS!

Mercredi et jeudi, 5 et 6 juin, 8 h30 h à 12 h
Classe virtuelle

NOUVEAU



M^e Martine Tremblay /
Cain Lamarre



M^e Diane Serres /
Cain Lamarre

Depuis quelques années, plusieurs municipalités ouvrent leurs portes aux travailleurs étrangers pour pallier un manque de main-d'œuvre temporaire. Venez démystifier les différents programmes d'immigration temporaire permettant le recrutement et l'embauche de travailleurs étrangers dans vos municipalités et les obligations qui en découlent. Quel est le processus d'émission d'un permis de travail? De quelles autorisations avez-vous besoin? Quelles sont vos obligations de conformité? Informez-vous sur les éléments à considérer dans le cadre de la gestion de vos relations de travail ou des négociations de conventions collectives.

Cette formation vous donnera des moyens pour soutenir les entreprises de votre territoire qui se tournent vers le recrutement à l'étranger. Vous découvrirez également les outils urbanistiques à votre disposition pour faciliter l'accueil et l'intégration des travailleurs étrangers dans votre municipalité.

AFFAIRES JURIDIQUES

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

RÉDIGER EFFICACEMENT UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Vendredi 26 janvier, 9 h à 17 h

Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M^e Hélène Dumas-Legendre, avocate et légiste /
Ministère de la Justice

Formation de base préalable à la formation *Rédaction efficace d'un règlement municipal: volet avancé et application pratique*.

Cette formation propose un tour d'horizon des principes guidant la rédaction d'un règlement municipal. De l'habilitation d'où il tire sa légitimité jusqu'au vocabulaire qui lui donne forme, en passant par les règles qu'il ne doit pas enfreindre, tout sera scruté afin de rendre la rédaction d'un règlement municipal la plus efficace possible.

0,3 UFC

L'ABC DE L'URBANISME MUNICIPAL POUR LE GREFFIER

Mardi 30 janvier, 9 h à 12 h

Classe virtuelle



M^e Marc-André LeChasseur, associé principal /
Bélanger Sauvé

Cette formation abordera la hiérarchie documentaire qui préside à la mise en place des normes d'urbanisme discrétionnaires et non discrétionnaires au sein des municipalités québécoises. Plus particulièrement, la formation a pour objectif d'expliquer le processus d'adoption de la réglementation de zonage, de lotissement et de construction et d'exposer certaines particularités liées au contenu de ces règlements.

Il sera également question des séances de consultation publique, de l'équité procédurale et de la portée de la discrétion du conseil municipal. Enfin, tous les règlements à caractère discrétionnaire seront abordés afin d'en illustrer les principales composantes, les pièges, la portée et la philosophie qui président à leur mise en œuvre.

0,7 UFC

LES ENJEUX RELATIFS À L'HABITATION ET AU LOGEMENT : OÙ LOGENT LES POUVOIRS MUNICIPAUX ?

Jeudi 1^{er} février, 9 h à 17 h

Classe virtuelle



M^e Caroline Pelchat /
Tremblay Bois

Les acronymes sont nombreux : HLM, SHQ, COOP, PHAQ, ACL, PSL, OBNL et cela demeure bien difficile de s'y retrouver pour répondre aux différents enjeux de développement de la municipalité, notamment en matière d'habitation et de logement. Soudainement, la recherche de pouvoir habilitant en ces matières devient prioritaire et d'autres acronymes s'ajoutent : LAU, LCM, LCV, LSHQ, PL 49, etc.

Il est temps de démystifier la façon dont les municipalités peuvent intervenir en matière d'habitation et de logement ! Cette formation permettra aux gestionnaires municipaux de se familiariser avec les outils nombreux et indispensables qui peuvent être mis en œuvre, de façon à pouvoir bien guider les élus et votre équipe à l'égard des interventions municipales possibles. Les options sont multiples, mais cela doit être bien fait !

0,7 UFC

LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Mercredi 17 avril, 13 h 30 à 17 h

et jeudi 18 avril, 8 h 30 à 12 h

Hôtel Universel Rivière-du-Loup

EN RÉGION

Mercredi 5 juin, 9 h à 17 h

Auberge Godefroy, Bécancour



M^e Yves Chainé, associé /
Bélanger Sauvé



Patrick Quirion, CPA, OMA,
directeur général adjoint et
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Cette formation vous permettra d'examiner les lois, les procédures et les considérations liées aux règlements d'emprunt, autant du point de vue du greffier, que du point de vue du trésorier. Seront présentés les éléments relatifs à la rédaction, aux approbations à obtenir, à la détermination des clauses de taxation, aux décisions financières ainsi qu'aux opérations de financement. Cette formation abordera notamment les facteurs à considérer lors de la détermination des clauses de taxation, tout en faisant le parallèle avec la jurisprudence récente de nos tribunaux dans ce domaine.

À la fin de l'activité, le participant connaîtra les étapes reliées aux règlements d'emprunt, les choix à sa disposition et les éléments à considérer dans l'opération du règlement.

0,7 UFC

LE RÈGLEMENT DE TAXATION

Jeudi 9 mai, 9h à 17h
Hôtel Holiday Inn, Longueuil



M^e Marc-André Beaudoin /
Tremblay Bois



Marco Pilon, FCPA, OMA,
trésorier et directeur
des finances /
Ville de Vaudreuil-Dorion

Le règlement de taxation est la pierre d'assise de l'exercice des pouvoirs municipaux en matière financière. Cette formation examine les différentes facettes de ce type de règlement du pouvoir de taxation en général, tant du point de vue d'un greffier que de celui d'un trésorier : rédaction, catégories de taxes, variété de taux, tarification, régimes fiscaux particuliers, etc.

Cette formation vous permettra aussi de faire le lien entre les méthodes de tarification et de taxation et la rédaction des règlements imposant ces taxes. Ce qui vous permettra d'obtenir un règlement conforme aux décisions en matière de tarification et de taxation. L'application du règlement sera également abordée : le rôle de perception, les modalités de paiement, la protection juridique de la créance municipale, etc.

0,3 UFC

RECOURS ET SANCTIONS EN MATIÈRE D'URBANISME

Jeudi 16 mai, 9h à 12h
Classe virtuelle

NOUVEAU



M^e Alexandre Doucet-McDonald, OMA, greffier adjoint /
Ville de Belœil

PUBLIC CIBLE / Directeurs généraux, greffiers, directeurs d'urbanisme, inspecteurs ou gestionnaires souhaitant s'approprier l'environnement global des sanctions et recours légaux en urbanisme.

Au cœur de l'application des règlements municipaux, le fonctionnaire dispose d'une variété d'outils pour maintenir l'ordre public, assurer le respect de la réglementation et garantir le bien-être des citoyens de sa municipalité. Ainsi, la connaissance de ces outils est cruciale pour son travail et cette formation vise à lui offrir une vue d'ensemble de ses recours.

Au terme de la formation, le participant aura acquis une compréhension de base des recours disponibles et des sanctions possibles en cas de contravention aux règlements municipaux et plus particulièrement en matière d'urbanisme.

1,4 UFC

LE GREFFIER : ACTEUR CLÉ DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Jeudi et vendredi, 6 et 7 juin, 9h à 17h
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



M^e Catherine Bouchard, OMA,
directrice des Services
juridiques et greffière /
Ville de Granby



M^e André Comeau, Ad. E.,
avocat-conseil /
DHC avocats



M^e Alexandre Lacasse, associé /
DHC avocats

Cette activité s'adresse particulièrement aux nouveaux greffiers et greffiers adjoints, ainsi qu'aux autres gestionnaires souhaitant mieux comprendre le rôle et les responsabilités du greffier au sein de l'administration municipale.

Au terme de la formation, les participants auront fait un tour d'horizon des devoirs, des obligations et des responsabilités du greffier dans une ville. Les principales tâches qui incombent généralement aux greffiers suivant les différentes lois applicables au domaine municipal ainsi que leur mise en œuvre seront abordées.

0,7 UFC

POUVOIRS DE GESTION DU RÉSEAU ROUTIER ET SÉCURITÉ DES USAGERS : ASSUREZ-VOUS D'EMPRUNTER LA ROUTE DE LA LÉGALITÉ

Mercredi 12 juin, 9h à 17h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M^e Daniel Bouchard, associé /
Lavery

Les municipalités se doivent d'être actives en matière de gestion du réseau routier et de sécurité routière, notamment en regard du contrôle de la vitesse, de l'ouverture de rues, d'établissement de zones scolaires, d'identification de circuits de transport par véhicules lourds, d'autorisation de jeux dans les rues, etc.

Les municipalités disposent à ces fins de pouvoirs qu'elles puisent dans différentes sources législatives habilitantes. Cependant, à de nombreux égards, leurs compétences sont partagées en ces matières avec d'autres acteurs et les finalités poursuivies par leurs habilitations sont multiples. Quels sont ces pouvoirs? Comment s'harmonisent-ils avec ceux du ministère des Transports, notamment? Et quelles sont leurs conditions de mise en œuvre?

Cette formation vise à identifier le chemin de la légalité en ces matières et entend répondre à ces questions concrètes : quand faut-il procéder par règlement? Qui peut appliquer la réglementation? Quel est le rôle de la signalisation routière?

0,7 UFC

RÉDACTION EFFICACE D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL : VOLET AVANCÉ ET APPLICATION PRATIQUE

Vendredi 27 septembre, 9h à 17h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M^e Hélène Dumas-Legendre, avocate et légiste /
Ministère de la Justice

Il est préférable d'avoir d'abord suivi la formation:
Rédiger efficacement un règlement municipal.

Cette formation doit être abordée comme un laboratoire pratique de dispositions règlementaires. De la réécriture de dispositions déficientes jusqu'à la rédaction d'un règlement entier, les participants auront, du début à la fin, le crayon bien en main. Au terme de la formation, ils se seront familiarisés avec le vocabulaire règlementaire, auront développé des astuces d'efficacité dans la rédaction et auront traduit une politique en texte normatif.

1,0 UFC

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES MUNICIPAUX ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mercredi 20 novembre, 9h à 17h et jeudi 21 novembre, 9h à 12h
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



M^e Marie-Claude Veilleux /
Cain Lamarre

Cette activité se veut une formation générale sur la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LAI), ses principes fondamentaux et les règles pertinentes.

L'objectif est de donner aux responsables de l'accès à l'information les outils nécessaires pour répondre aux demandes les plus courantes, en tenant compte des restrictions au droit d'accès aux documents et en protégeant la confidentialité des renseignements personnels détenus par l'organisme municipal.

0,2 UFC

LES NOUVEAUTÉS JURISPRUDENTIELLES POUR TOUS

Mardi 26 novembre, 10h à 12h
Classe virtuelle



M^e Pier-Olivier Fradette,
associé / Lavery



M^e Martin Bouffard, associé /
Morency avocats

La jurisprudence est devenue plus importante au cours des dernières années; probablement en raison des nombreuses nouveautés législatives qui demandent plus d'éclairage interprétatif.

Par ailleurs, les administrations municipales se sont grandement transformées au fil du temps, notamment grâce à une plus grande professionnalisation des différents services; de sorte qu'aujourd'hui s'ajoutent au service du greffe d'autres services intéressés par la jurisprudence, tels que la trésorerie, le service des approvisionnements, la division des ressources humaines et l'urbanisme.

NÉTIQUETTE DE LA FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE

5 BONNES PRATIQUES

- Connectez-vous 15 minutes à l'avance pour prévenir les problèmes technologiques de dernière minute.
- Utiliser des écouteurs avec micro pour éviter la pollution sonore.
- Ouvrez votre caméra le plus souvent possible et attendez votre droit de parole pour ouvrir votre micro.
- Consacrez votre attention à la formation et au formateur qui souhaite mieux vous outiller.
- Participez aux échanges en levant la main ou en utilisant le clavardage pour intervenir ou poser des questions.

AFFAIRES FINANCIÈRES

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 102 : MAÎTRISER LES TRANSACTIONS PARTICULIÈRES

Lundi 29 janvier, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Terrebonne

Lundi 21 octobre, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



Samuel Lamontagne, MBA, CPA, auditeur /
Raymond Chabot Grant Thornton

PUBLIC CIBLE / Trésoriers et gestionnaires financiers bénéficiant de connaissances avancées en matière de comptabilité et de finances municipales.

Le rapport financier est un document officiel important pouvant causer des problématiques lors de sa production. Certains écarts viennent hanter ceux qui préparent les états financiers et après des analyses en profondeur, nous réalisons très souvent que certaines transactions particulières sont à la source même de ces écarts.

Les objectifs sont de présenter les principaux problèmes rencontrés lors de la production des états financiers et de partager quelques trucs permettant d'identifier la source de ces écarts. Cette formation sera l'occasion de faire un retour sur des transactions particulières qui peuvent devenir, si elles ne sont pas comptabilisées adéquatement, une source de déséquilibre.

0,3 UFC

PAIEMENT AUX FOURNISSEURS : UN PANIER D'INFORMATIONS SOUS TOUS SES ANGLES!

Jeudi 21 mars, 9 h à 12 h
Classe virtuelle



Mario Boulianne, CPA, OMA, chef de division –
comptes à payer et assistant-trésorier /
Ville de Repentigny

Le monde municipal est régi par un ensemble de lois et de règles qui est parfois très différent des lois et règles régissant l'entreprise privée. Cette formation se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et professionnels du milieu, de prendre connaissance des particularités en matière de paiement aux fournisseurs par une municipalité. À la suite de cette activité, chaque intervenant sera en mesure de comprendre l'encadrement législatif et les relations avec les entités gouvernementales qui ont un impact sur l'activité des comptes à payer. Le participant aura aussi l'occasion de se familiariser avec certains remboursements possibles en lien avec des dépenses spécifiques.

0,3 UFC

RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÊTES-VOUS PRÊTS? – VOLET 1: NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mercredi 27 mars, 9 h à 12 h
Classe virtuelle



Raoul Cyr, CPA /
Expert-conseil dans la finance et la finance durable
pour le secteur public et municipal

PUBLIC CIBLE / La formation s'adresse aux trésoriers, aux directeurs généraux et à tous les gestionnaires préoccupés par les effets néfastes des changements climatiques sur la population et les finances municipales.

Votre organisation municipale est-elle prête à faire face aux aléas climatiques? Les dix prochaines années sont cruciales pour réduire notre empreinte carbone. De plus, l'adaptation aux risques des crues, des pluies abondantes, des tempêtes destructrices, des augmentations de température moyenne, des vagues de chaleur et de sécheresses est nécessaire afin d'atténuer leurs impacts dévastateurs sur nos milieux et nos populations.

Tendances de climat passées, scénarios climatiques, mesures d'adaptation et de réduction pour réaliser la transition écologique sont autant d'aspects que le formateur abordera afin d'illustrer l'urgence d'agir et la nécessité de rechercher l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour compléter vos connaissances, il est recommandé de vous inscrire au volet 2: *divulcation de l'information financière climatique*.

1,4 UFC

TPS-TVQ: VERS UNE GESTION EFFICACE

Mercredi et jeudi, 10 et 11 avril, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Boucherville



Guylaine Dallaire, CPA,
M. Fisc., associée conseil /
Raymond Chabot
Grant Thornton



Chantal Dufort, LL.B, D. Fisc.,
directrice principale – Fiscalité –
Taxe à la consommation /
Raymond Chabot
Grant Thornton

À la fin de cette activité, le participant maîtrisera les règles et les principes permettant de maximiser les remboursements de taxes de la Municipalité. Il aura de plus approfondi ses connaissances en ce qui a trait à l'application de la TPS et de la TVQ aux diverses activités municipales et sera sensibilisé aux règles complexes touchant les diverses transactions d'une municipalité.

0,7 UFC

LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Mercredi 17 avril, 13 h 30 à 17 h
et jeudi 18 avril, 8 h 30 à 12 h
Hôtel Universel Rivière-du-Loup

Mercredi 5 juin, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour

EN RÉGION



M^e Yves Chainé, associé /
Bélanger Sauvé



Patrick Quirion, CPA, OMA,
directeur général adjoint et
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Consultez le résumé de cette formation en page 09,
dans la section *Affaires juridiques*.

0,7 UFC

INTRODUCTION AUX FINANCES MUNICIPALES

Mardi 23 avril, 9 h à 17 h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



Kathy Paré, CPA, auditrice /
Raymond Chabot Grant Thornton

PUBLIC CIBLE / Directeurs généraux, greffiers, nouveaux trésoriers
ou gestionnaires souhaitant s'approprier l'environnement global en matière
de finances municipales.

Un éventail de lois et de principes comptables parfois très différents de ceux du domaine de l'entreprise privée gouvernent le monde municipal. Cette formation se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et les professionnels du milieu municipal, de prendre connaissance des principes comptables qui régissent leur domaine tout en faisant le lien avec l'environnement légal qui l'entoure.

À la suite de cette formation, le participant sera notamment en mesure de comprendre le fonctionnement d'un organisme municipal et d'évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de celui-ci. Il aura aussi l'occasion de se familiariser avec les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

0,7 UFC

TPS-TVQ: TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Mercredi 1^{er} mai, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Terrebonne



Guylaine Dallaire, CPA,
M. Fisc., associée conseil /
Raymond Chabot
Grant Thornton



Chantal Dufort, LL.B., D. Fisc.,
directrice principale — Fiscalité—
Taxe à la consommation /
Raymond Chabot
Grant Thornton

Les transactions immobilières faites par les municipalités sont soumises à des règles complexes en matière de TPS et de TVQ. Cette activité de formation permettra aux participants de mieux comprendre les différents principes applicables selon qu'il s'agisse d'une vente, d'un achat, d'un échange, d'une expropriation, d'une vente pour non-paiement de taxes, etc.

0,3 UFC

**RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÊTES-VOUS PRÊTS? –
VOLET 2: DIVULGATION DE L'INFORMATION
FINANCIÈRE CLIMATIQUE**

Lundi 10 juin, 9 h à 12 h
Classe virtuelle

NOUVEAU



Raoul Cyr, CPA /
Expert-conseil dans la finance et la finance durable
pour le secteur public et municipal

Cette formation est la suite du volet 1: *notions élémentaires des changements climatiques*. Elle s'adresse aux trésoriers et aux directeurs généraux ainsi qu'à tous gestionnaires préoccupés par les effets néfastes des changements climatiques sur la population et les finances municipales.

Cette formation a pour objectif d'outiller les municipalités afin de suivre leurs actions climatiques mises en place, autant au niveau de la gestion municipale que des impacts sur leurs finances. Pour s'adapter aux changements climatiques, les municipalités devront changer leurs façons de faire ce qui occasionnera diverses conséquences: coûts supplémentaires, changements aux plans stratégiques ou d'exploitation, création de nouvelles occasions, etc.

Le cadre TCFD, le budget climat (durable), les actifs naturels, les nouvelles normes comptables IFRS S1 (obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (informations à fournir en lien avec les changements climatiques) sont autant de méthodologies ou d'outils qui permettront de favoriser la prise en compte et l'intégration des opportunités et des risques financiers liés aux changements climatiques dans les entreprises financières et non financières. Étant au premier rang des intervenants lors des événements climatiques, les municipalités devront aussi intégrer ces nouveaux concepts dans leur modèle économique municipal afin de réduire les impacts de ceux-ci sur leurs finances.

Aussi, le formateur abordera l'importance pour une municipalité de se doter d'un test climat dans l'évaluation d'un projet afin d'atteindre la carboneutralité.

Enfin sera abordée l'importance de mesurer les actifs naturels locaux et mieux encadrer leur gestion dans une perspective de mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les changements climatiques.

0,7 UFC

CONTRÔLE INTERNE: JOUEZ UN RÔLE DE CONSEILLER STRATÉGIQUE DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME PERFORMANT

Mardi 11 juin, 9 h à 17 h
Centre Hôtelier Deville,
Rouyn-Noranda

Jeudi 26 septembre, 9 h à 17 h
Centre des congrès
de Saint-Hyacinthe

EN RÉGION



Mathieu Lendick, CPA, CISA, QSA, associé, conseil en management / Raymond Chabot Grant Thornton

Le contrôle interne peut protéger les organisations des risques opérationnels, des risques associés à la réputation, des risques de fraude et des risques de non-conformité aux lois, aux politiques et aux réglementations auxquelles elles sont assujetties.

Si l'information communiquée est intègre, protégée par des contrôles internes opérationnels efficaces dans la chaîne de traitement en amont, les risques que les données financières de la Ville comportent des irrégularités seront réduits. Comment les réaliser, à quel moment et par qui? Ces questions seront abordées lors de la formation.

1,4 UFC

COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 101: ÉCRITURES ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi et vendredi,
13 et 14 juin, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour

Jeudi et vendredi,
19 et 20 septembre, 9 h à 17 h
Complexe hôtelier Atmosphère, Amos

EN RÉGION



Jean-Yves Trottier, CPA, M.Sc., associé, certification / Raymond Chabot Grant Thornton

PUBLIC CIBLE / Trésoriers, gestionnaires et personnel comptable concernés par les opérations comptables et financières au sein d'un organisme municipal. Nécessite une maîtrise des concepts de base en matière de comptabilité et de finances municipales.

Cette formation s'adresse aux gestionnaires ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent se familiariser avec la comptabilité municipale. Muni d'une base en comptabilité, le participant approfondira ses connaissances dans ce secteur en comptabilisant des transactions de base et en analysant les impacts des activités comptables quotidiennes sur le rapport financier de l'organisme municipal.

Le formateur fera notamment une présentation des principales pages du rapport financier pour acquérir une connaissance de base, ainsi que la présentation des écritures comptables requises dans différentes situations touchant les revenus, les charges, les excédents accumulés, les activités d'investissement et les postes de l'état de la situation financière, dont les immobilisations et la dette à long terme.

0,6 UFC

POUVOIRS GÉNÉRAUX DE TAXATION ET REDEVANCES: CERTAINES MUNICIPALITÉS ONT OSÉ, ET VOUS?

Mercredi 19 juin, 9 h à 16 h
Centre des congrès de Lévis



M. François Bouchard, M.A, M. Env., associé / Cain Lamarre



Nicolas Plante, MGP, PMP, associé, conseil en management / Raymond Chabot Grant Thornton

Auparavant: *Comment profiter pleinement des nouveaux pouvoirs généraux de taxation et de redevances?*

Depuis que le gouvernement du Québec a édicté la mise en place d'un pouvoir général de taxation municipale et de redevances, les municipalités, après quelques pas très prudents, découvrent de plus en plus l'intérêt de s'y aventurer.

Voyons ensemble les diverses alternatives qui s'offrent aux municipalités et les expériences tentées.

0,7 UFC

LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Mardi 17 septembre, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Terrebonne



Marco Pilon, FCPA, OMA, trésorier et directeur des finances / Ville de Vaudreuil-Dorion



Serge Courchesne, CPA, OMA / Consultant et retraité de la Ville de Sainte-Catherine

La préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations (PTI) comportent plusieurs défis. On pense notamment à la planification, à la logistique, à la recherche de solutions financières, à l'analyse de l'économie et des tendances du marché, au suivi des modifications apportées par le gouvernement (pacte fiscal, règles de comptabilisation, programmes de subvention), sans oublier la présentation aux élus.

Les formateurs exploreront certains outils et façons de faire afin de proposer aux gestionnaires et aux professionnels de la direction des finances d'autres possibilités à leurs pratiques actuelles. Cette formation se veut un partage de connaissances et d'expériences sur de grandes questions concernant le budget et le PTI.

0,6 UFC

DOSSIER D'AUDIT

Mardi 8 octobre, 9 h à 16 h
Auberge Godefroy, Bécancour



Kathy Paré, CPA, auditrice /
Raymond Chabot Grant Thornton

Cette formation permettra aux participants d'acquérir des méthodes pratiques et efficaces pour concevoir un dossier complet pour la vérification des états financiers correspondant aux informations requises selon les normes de vérification et le programme suivi par le vérificateur externe.

Les objectifs sont de se familiariser avec les différentes étapes de préparation, d'identifier des outils de conciliation, de revoir le contrôle interne et les particularités à inscrire en notes aux états financiers, limitant ainsi les écritures de régularisation.

0,7 UFC

MAÎTRISER LE CALENDRIER ANNUEL DU TRÉSORIER

Mercredi 27 novembre, 9 h à 17 h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



Patrick Quirion, CPA, OMA, directeur général adjoint et trésorier /
Ville de Sainte-Julie

Le trésorier doit, au cours d'un cycle complet, connaître, comprendre et planifier une somme de travail qui doit tenir compte des lois, des principes comptables, des documents et des techniques variées et nombreuses.

Préparée par un trésorier d'expérience, cette formation propose de suivre un cheminement critique de toutes les actions prescrites dans le calendrier annuel du trésorier à l'intérieur d'une approche pratique. L'activité permettra aux participants de comprendre la relation entre toutes ces étapes et ainsi de mieux planifier chacune de leurs responsabilités selon le calendrier annuel et ce, de la préparation budgétaire jusqu'à la période postbudgétaire.

Au terme de l'activité, les participants auront approfondi les paramètres de la préparation budgétaire et maîtriseront les différentes obligations et les suivis à mettre en œuvre tout au long de l'année financière en plus d'assimiler les préparatifs et les actions à compléter en période postbudgétaire. La relation sera faite entre ces actions et les lois pertinentes.

CLÉ

MUNICIPALITÉ



Forfait-formation

La *Clé municipalité* et la *Clé municipalité PERFORMANCE*, deux forfaits-formations économiques pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*.

DÉTAILS EN PAGE 31

FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

LA PERCEPTION DES CRÉANCES MUNICIPALES ET LA VENTE POUR TAXES

Jeudi 8 février, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Terrebonne



M^e Yves Boudreault /
Tremblay Bois

Le recouvrement des taxes municipales est une problématique toute particulière où l'observance des règles spécifiques abonde. Cette formation vise, dans un premier temps, à rappeler la nature particulière des créances municipales et les diverses difficultés qui peuvent survenir quant à leur perception. Dans un deuxième temps, les principaux modes de recouvrement seront exposés, plus particulièrement en ce qui concerne la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes, selon qu'elle est faite par une municipalité ou une MRC.

En plus des principes établis par la loi et la jurisprudence, plusieurs exemples concrets seront discutés. Seront aussi présentés, une série de modèles et d'indications quant aux avis à préparer, aux délais à respecter et à la méthodologie à suivre en regard des diverses notions traitées et, notamment, dans le cadre de la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes.

0,7 UFC

MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION DE L'ÉCOFISCALITÉ AU QUÉBEC

Mardi 9 avril, 9 h à 17 h
Centre des congrès de Lévis



Fanny Tremblay-Racicot, professeure agrégée et directrice du CERGO /
École nationale d'administration publique

En dépit de l'octroi, par le gouvernement du Québec, de nouveaux pouvoirs de prélèvements monétaires aux municipalités, celles-ci tardent à les mettre en œuvre. Cependant, quelques pionnières ont récemment adopté des règlements faisant usage de la tarification, du pouvoir général de taxation ou des redevances réglementaires (dont la redevance de développement) au bénéfice de la transition écologique. Ces innovations touchent une variété de domaines : l'urbanisme, la gestion des matières résiduelles, les émissions de GES, etc.

L'appropriation de ces nouveaux pouvoirs requiert que leur fonctionnement soit déchiffré et vulgarisé, afin que les divers risques associés à leur adoption soient minimisés. C'est dans cet esprit que cette présentation recense les meilleures pratiques de gestion de l'écofiscalité municipale au Québec, en portant une attention particulière à leurs modalités de calcul et à leurs impacts sur l'environnement et sur la gestion des actifs municipaux.

0,7 UFC | MISE À JOUR

LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES : PRINCIPES JURIDIQUES ET APPLICATION AUX TRANSFERTS IMMOBILIERS LES PLUS COURANTS

Mercredi 24 avril, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



M^e Mireille Lemay /
Tremblay Bois



Anne-Paule Richard,
B. Sc. comptable /
Consultante

Destinée aux gestionnaires municipaux appelés à intervenir dans la perception des droits sur les mutations immobilières, la formation présente l'histoire, la structure de la Loi et les principes d'interprétation avant d'aborder les règles d'assujettissement et la procédure de perception des droits sur les mutations dans les cas de transferts les plus courants.

Des exercices tirés de la pratique des formatrices permettront aux participants de développer leur capacité d'analyse des actes de transfert de manière à cibler l'information pertinente et à l'appliquer au calcul des droits de mutation ou à l'application des droits supplémentifs, le cas échéant.

Les formatrices partageront leurs expériences et techniques de travail pour appuyer les démarches d'analyse des participants et leur permettre de développer les meilleures pratiques.

0,7 UFC | MISE À JOUR

LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES : TRANSFERTS PARTICULIERS ET EXONÉRATIONS

Jeudi 25 avril, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



M^e Mireille Lemay /
Tremblay Bois



Anne-Paule Richard,
B. Sc. comptable /
Consultante

Destinée aux gestionnaires municipaux appelés à intervenir dans la perception des droits sur les mutations immobilières, la formation vise à permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances en ce qui concerne les transferts particuliers et les exonérations prévues à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Des exercices tirés de la pratique des formatrices et des références jurisprudentielles permettront aux participants de recueillir et d'analyser les informations utiles pour vérifier l'application des différentes exonérations prévues à la Loi et leurs composantes.

0,7 UFC**FISCALITÉ MUNICIPALE : PRINCIPES JURIDIQUES**

Jeudi 2 mai, 9 h à 17 h

Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville

**M^e Simon Frenette**, associé /
DHC avocats

Cette activité de perfectionnement a pour but d'expliquer les principes juridiques de base de la fiscalité municipale.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les instruments de planification et de contrôle financier des municipalités, de même que les instruments obligatoires d'information financière. Ils pourront aussi distinguer les dispositions législatives et fiscales inhérentes à l'évaluation, à la taxation et au recouvrement et mieux comprendre les grands principes légaux régissant le pouvoir de dépenser des municipalités.

0,7 UFC**LE RÈGLEMENT DE TAXATION**

Jeudi 9 mai, 9 h à 17 h

Hôtel Holiday Inn, Longueuil

**M^e Marc-André Beaudoin** /
Tremblay Bois**Marco Pilon**, FCPA, OMA,
trésorier et directeur
des finances /
Ville de Vaudreuil-Dorion

Consultez le résumé de cette formation en page 10, dans la section *Affaires juridiques*.

0,3 UFC**APPLICATION PRATIQUE DES RÈGLES DE FIXATION
DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES**

Mardi 4 juin, 9 h à 12 h

Classe virtuelle

**Nicolas Plante**, MGP, PMP, associé, conseil en management /
Raymond Chabot Grant Thornton

Auparavant : Pour une application simplifiée des taux variés de taxation.

Cette formation permettra aux participants de mieux comprendre les règles de fixation des taux de taxes foncières et de partager des exemples d'application de ces règles au sein de différentes municipalités québécoises.

0,7 UFC**LA RÉMUNÉRATION ET SON TRAITEMENT FISCAL**

Mardi 22 octobre, 9 h à 17 h

Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville

**Tommy Cardinal**, LL.M. Fisc.,
directeur – Fiscalité / Raymond
Chabot Grant Thornton**Samuel Dallaire**, M. Fisc.,
directeur – Fiscalité / Raymond
Chabot Grant Thornton

À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de mettre à jour l'environnement et le traitement fiscal de la rémunération des employés, élus, pompiers volontaires, juges, bénévoles... gravitant autour du monde municipal. Cette formation permettra d'identifier les avantages imposables et leurs particularités, tout en déterminant ce qu'il reste des avantages non imposables.

Cette activité vise à s'assurer que les municipalités effectuent une mise à jour du traitement fiscal relatif à la rémunération à la lumière des changements législatifs, administratifs et jurisprudentiels des dernières années.

GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT

PROGRAMME RÉGULIER

0,3 UFC

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC INCLUANT LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS

Mercredi 31 janvier, 9 h à 12 h
Classe virtuelle



M^e Jean-Benoît Pouliot, associé /
Langlois avocats

Le formateur fera une revue des décisions rendues au cours des dernières années en matière d'appel d'offres public par les tribunaux québécois. Ce survol permettra d'aborder plusieurs sujets importants pour les municipalités :

- l'accès à l'information : contenu d'une soumission ;
- l'utilisation de la clause de réserve ;
- la vérification de la conformité d'une soumission ;
- la modification du contrat ;
- les expériences antérieures ;
- le droit de cibler un produit ;
- la licence d'entrepreneur ;
- les autres incontournables.

0,3 UFC

ENTREPRISES, REGROUPEMENTS ET CONSORTIUMS DANS LE CONTEXTE DES MARCHÉS PUBLICS AU QUÉBEC

Mardi 13 février, 9 h à 12 h
Classe virtuelle

NOUVEAU



M^e Stéphane Lépine, associé /
Therrien Couture Jolicœur



M^e Marc Chidiac /
Therrien Couture Jolicœur

En matière de contrats publics, la forme juridique de l'entreprise soumissionnaire/adjudicataire peut soulever plusieurs questions pour l'organisme public. Le projet de loi n° 12 a introduit dans la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) la notion de « consortium juridiquement organisé » : de quoi s'agit-il ? Dans le cadre d'un appel d'offres public, quelle personne doit signer la soumission ? Est-ce qu'une entreprise peut déposer une soumission même si c'est sa filiale qui a commandé les documents d'appel d'offres ? Est-ce que des entreprises ayant des actionnaires et/ou administrateurs communs peuvent participer au même appel d'offres ?

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux approvisionneurs/acheteurs, aux conseillers juridiques ainsi qu'aux professionnels, incluant les ingénieurs et architectes impliqués dans les marchés publics et plus particulièrement dans l'analyse d'admissibilité des soumissionnaires et de conformité des soumissions.

0,2 UFC

PROJET DE LOI N° 96 : DÉMYSTIFIER LES NOUVELLES EXIGENCES AVANT DE CONCLURE UN CONTRAT

Mercredi 13 mars, 13 h 30 h à 15 h 30
Classe virtuelle



M^e Julie Perreault, LL.B., LL.M., D.D.N. /
Notaire et conseillère juridique

Entrée en vigueur depuis le 1^{er} juin 2022, la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (projet de loi n° 96) fait beaucoup parler d'elle, notamment au sein des villes et des municipalités. En tant que gouvernements de proximité, elles sont mises à contribution pour soutenir les objectifs du gouvernement visant à préserver la vitalité du français au Québec.

Au nombre des obligations découlant de la Loi, les organismes municipaux doivent procéder à de nouvelles vérifications avant de conclure un contrat ou d'octroyer une subvention à certaines entreprises, et ce, afin de s'assurer qu'ils respectent les exigences de la Charte de la langue française.

Puisque l'entrée en vigueur de cette loi se fait de façon progressive, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2023 et d'autres le seront le 1^{er} juin 2025.

Cette formation a pour but de démystifier les différentes exigences découlant de la Loi, de survoler les diverses clauses à ajouter dans vos contrats et de partager une façon de procéder lors de vos vérifications administratives.

0,7 UFC

LES NOTIONS DE BASE EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL – VOLET 1: INTRODUCTION, APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Mercredi 20 mars, 9 h à 17 h
Best Western PLUS Hôtel Universel Drummondville



M^e Mélanie Normandin, OMA,
directrice – Direction de l'approvisionnement /
Ville de Longueuil

Au cours des dernières années, les règles régissant la gestion contractuelle dans le milieu municipal ont changé considérablement. Les processus d'attribution des contrats des organismes municipaux sont sous haute surveillance. La multiplication de ces nouvelles exigences a contribué à complexifier le rôle du gestionnaire de l'approvisionnement municipal. Dans ce contexte, la connaissance et la maîtrise des principes et des règles en matière de gestion contractuelle sont indispensables.

Agissant à titre de gestionnaire d'approvisionnement dans le milieu municipal depuis plusieurs années, la formatrice présentera des outils de gestion qu'elle a mis en place au fil du temps afin que les gestionnaires puissent s'en inspirer et les utiliser dans leur municipalité.

0,7 UFC

APPELS D'OFFRES MUNICIPAUX : LES BONNES PRATIQUES, LES ZONES GRISSES ET LES ERREURS À ÉVITER

Mardi 16 avril, 9 h à 17 h
Holiday Inn, Longueuil



M^e Julie Perreault, LL.B., LL.M., D.D.N. /
Notaire et conseillère juridique

La multiplication des règles en matière d'appel d'offres municipal rend le travail quotidien d'un responsable de la gestion contractuelle de plus en plus ardu et soulève de nombreux questionnements, problèmes et défis, et ce, de l'étape de la rédaction jusqu'à l'octroi du contrat. Cette formation vise à mieux outiller les municipalités quant aux bonnes pratiques à adopter lors d'un appel d'offres, à cibler les zones grises et les erreurs à éviter lors du processus menant à l'adjudication d'un contrat. Il s'agit d'une formation pratique offrant des exemples de cas concrets, vécus par différents organismes municipaux, analysés d'un point de vue juridique à la lumière de la jurisprudence et des décisions de l'Autorité des marchés publics (AMP).

0,7 UFC

VOS PROCESSUS CONTRACTUELS SOUS LA LOUPE DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Vendredi 26 avril, 9 h à 17 h
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

NOUVEAU



M^e Jean-Benoît Pouliot, associé /
Langlois avocats

Dans un premier temps, la formation permettra aux participants de se familiariser avec les pouvoirs d'enquête et de vérification de l'Autorité des marchés publics (AMP), incluant ceux découlant de l'adoption du projet de loi n° 12. Le participant prendra connaissance des meilleures pratiques à adopter par les organismes municipaux à l'occasion d'une intervention de l'AMP, notamment dans le cadre de la procédure de traitement des plaintes.

Dans un second temps, le formateur présentera des décisions rendues par l'AMP ce qui permettra aux participants de découvrir comment elles peuvent avoir un impact sur les processus contractuels des organismes municipaux.

0,7 UFC

AVIS D'INTENTION, APPEL D'INTÉRÊT ET VEILLE DE MARCHÉ: LES BONNES PRATIQUES

Mardi 7 mai, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



M^e David Drouin,
directeur du Service
des approvisionnements /
Ville de Québec



Mélanie Bouvier, OMA,
cheffe de division
approvisionnement /
Ville de Mont-Saint-Hilaire

Au cours des deux dernières années, le secteur d'activité de la gestion contractuelle et de l'approvisionnement a été chamboulé. Les chaînes d'approvisionnement impliquées dans la production de biens ont été grandement perturbées en raison de l'imposition de mesures sanitaires et de la demande accrue, en un court laps de temps, pour certains biens particuliers. Ceci a notamment eu pour effet une augmentation faramineuse des prix des matériaux de construction.

Cette réalité contextuelle, combinée à l'observation depuis une dizaine d'années du marché du travail qui connaît une rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité en lien avec les contrats municipaux, entraîne des conséquences importantes dans nos municipalités : on constate des ruptures de stock de certains produits chez nos fournisseurs, des délais de livraison plus longs, et ultimement des hausses de prix.

Comment faire en sorte que les municipalités restent attractives auprès des fournisseurs par rapport à d'autres donneurs d'ouvrages, tout en respectant son cadre légal? Cette formation permettra aux participants d'identifier différentes stratégies afin de tirer leur épingle du jeu.

0,7 UFC | MISE À JOUR

LES RÉCLAMATIONS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION : PRINCIPES APPLICABLES ET BONNES PRATIQUES

Mardi et mercredi, 14 et 15 mai, 13 h à 16 h 30
Classe virtuelle



M^e Marilyse Racicot /
Racicot Chandonnet



M^e Justine Provencher,
cheffe de division –
Affaires juridiques /
Ville de Drummondville

Le dépassement des coûts est un problème auquel sont souvent confrontés plusieurs intervenants municipaux, qu'ils soient gestionnaires, professionnels, directeurs de services techniques ou des travaux publics. Cette formation vise à étudier le cadre législatif et réglementaire applicable à la gestion des coûts additionnels, autant pour les réclamations des entrepreneurs que des professionnels, et à outiller les intervenants municipaux quant à la prévention et la gestion des conflits liés au dépassement des coûts, par le biais de conseils pratiques, de stratégies et d'ateliers interactifs.

Le processus d'évaluation et d'autorisation des coûts supplémentaires à l'intérieur de contrats par appel d'offres public sera présenté et des outils de gestion pratiques et adaptés pour ce type de réclamations seront offerts.

0,3 UFC | MISE À JOUR

CONTRATS MUNICIPAUX: RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES ET TENDANCES EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

Jeudi 16 mai, 13h30 à 16h30
Classe virtuelle



M^e Sébastien Laprise, associé /
Langlois avocats



Vincent Vu, directeur
de l'approvisionnement /
Ville de Lévis

Cette formation vise, globalement, à dresser un état de situation et à engager une réflexion sur les pratiques contractuelles municipales en fonction de l'évolution des marchés et du cadre normatif. Les formateurs partageront leurs connaissances sur les meilleures pratiques afin que les gestionnaires s'en inspirent pour bonifier leurs processus contractuels. Ceci devrait également leur permettre de développer une vision globale de la fonction «approvisionnement» et de comprendre son rôle stratégique.

Les sujets suivants seront abordés :

- la mise à jour de votre Règlement sur la gestion contractuelle ;
- le nécessaire arrimage avec le pouvoir de dépenser ;
- la gestion contractuelle au sein de votre organisation ;
- les nouvelles stratégies d'acquisition.

0,7 UFC

LES NOTIONS EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL – VOLET 2: APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Mercredi 9 octobre, 9h à 17h
Best Western PLUS Hôtel Universe! Drummondville



Mélanie Normandin, OMA,
directrice – Direction de
l'approvisionnement /
Ville de Longueuil



Jacques Babin, OMA,
chef de division – Division
acquisition, Direction
de l'approvisionnement /
Ville de Longueuil

Cette formation vient approfondir quelques notions de base présentées dans la première formation, avec une approche plus stratégique. Avec l'arrivée de l'Autorité des marchés publics, les villes ont avantage à améliorer la veille de marché lors d'un processus d'acquisition. Plusieurs pistes de réflexion seront explorées durant la formation. Pour bien les illustrer, des exemples basés sur le traitement des plaintes du bureau d'inspection (BIG) de la Ville de Montréal seront présentés. De plus, le cadre législatif actuel offre plusieurs approches stratégiques d'appels d'offres qui sont souvent méconnues et surtout sous-utilisées par les municipalités. Ces différentes options seront explorées afin d'aider les approvisionneurs à les intégrer dans leurs analyses stratégiques.

[OMA]

FORMATIONS

Attestation en gestion contractuelle municipale

SOYEZ UN PRO DE L'OCTROI DE CONTRATS

La connaissance et la maîtrise des principes et des règles en matière de gestion contractuelle sont indispensables pour les responsables de l'approvisionnement et des travaux publics, mais aussi pour l'ensemble du personnel d'une municipalité.

NOTRE OFFRE DE FORMATION EST ÉVOLUTIVE ET COUVRE L'ABC DES RÈGLES EN MATIÈRE D'ADJUDICATION DES CONTRATS MUNICIPAUX ET D'APPROVISIONNEMENT.

CONSULTEZ NOTRE OFFRE COMPLÈTE
▶ comaq.qc.ca

Attestation
reconnue par

Centre de perfectionnement
Faculté de l'éducation permanente

Université
de Montréal

Merci de nous choisir pour le développement de vos compétences.

Fort d'un franc succès renouvelé auprès des participants depuis plus de 19 ans, l'École des dirigeants et la communauté pédagogique de HEC Montréal sont fières de poursuivre ce partenariat structurant avec la COMAQ.

L'École des dirigeants HEC Montréal vous offre des formations adaptées au milieu municipal avec les meilleures connaissances sur le marché, prodiguées par des professeurs et praticiens chevronnés.

Nous continuons ainsi notre mission d'accompagner la croissance des municipalités du Québec.

UN GAGE DE QUALITÉ

1^{re}
AU QUÉBEC

PALMARÈS
EXECUTIVE EDUCATION
2023

FT FINANCIAL
TIMES

- › Nos programmes sont classés 2^e au Canada et 33^e au monde dans le palmarès Executive Education 2023 du *Financial Times*.

 **unicon**
CONSORTIUM FOR UNIVERSITY-BASED
EXECUTIVE EDUCATION

- › Depuis 2018, nous faisons partie du consortium UNICON qui regroupe 115 écoles de gestion à travers le monde et fait figure de référence en matière de formation pour les cadres et dirigeants.

 ASSOCIATION
AMBA
ACCREDITED

 **AACSB**
ACCREDITED

 **EQUIS**
ACCREDITED

- › HEC Montréal est la 1^{re} école nord-américaine à avoir obtenu les 3 plus grandes accréditations universitaires.

Merci encore de votre confiance !



SERGE LAFRANCE

Directeur, École des dirigeants HEC Montréal,
et professeur associé
Membre, conseil d'administration et coprésident,
comité *Benchmarking*, UNICON



FORMATIONS

Attestations accréditées par HEC MONTRÉAL

LEADERSHIP PERFORMANCE EFFICACITÉ

AUGMENTEZ VOS HABILITÉS DE DIRIGEANT



En partenariat avec l'École des dirigeants HEC Montréal, la COMAQ vous propose des attestations de haut niveau, adaptées à la réalité municipale et prodiguées par des professeurs et praticiens chevronnés d'une école de renommée internationale.

**DÉS ATTESTATIONS QUI CONTRIBUERONT AU SUCCÈS
DE VOTRE ORGANISATION AINSI QU'AU VÔTRE!**

Attestation en gestion de la performance municipale

Attestation en direction de personnes et développement de la relève

Attestation en leadership communicationnel et habiletés politiques

NOUVEAU

Attestation en gestion efficace de situation de crise

En cette ère de données de plus en plus numériques et interconnectées, les experts l'affirment : la question n'est pas de savoir si une situation indésirable arrivera, mais bien quand elle arrivera. Apprenez à protéger vos données, à communiquer, gérer et mobiliser vos troupes en situation de crise.

PLACES LIMITÉES

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT :

info@comaq.qc.ca | 418 527-1231

comaq.qc.ca

GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

7 HEURES RECONNUES

LE GESTIONNAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ D'AUJOURD'HUI

Mardi 30 avril, 9 h à 17 h

Best Western Plus Hôtel Universel Drummondville



Viana Poulin /
École des dirigeants HEC Montréal

Les gestionnaires du milieu municipal proviennent largement d'un domaine spécialisé, que ce soit le génie, les sciences comptables, le droit, l'urbanisme, la finance, les sciences sociales ou les systèmes d'information.

Le principal objectif de cette formation est d'amener les participants à concilier les exigences, les connaissances et les habiletés propres à leur profession et celles qui relèvent de la gestion.

Ils pourront aussi explorer les principales exigences du métier de gestionnaire et les compétences qui en découlent ce qui leur permettra de caractériser leur philosophie, leur style et leurs pratiques de gestion et de mieux en comprendre les impacts.

7 HEURES RECONNUES

LA GESTION STRATÉGIQUE DANS LES MUNICIPALITÉS

Mercredi 23 octobre, 9 h à 17 h

Hôtel Impéria, Terrebonne



Luc Bélanger-Martin /
École des dirigeants
HEC Montréal



Marie-Ève Quenneville /
École des dirigeants
HEC Montréal

Les gestionnaires en milieu municipal sont familiers avec le processus de planification triennale. Dans un contexte de rareté de ressources, d'encadrement serré de leurs activités et des résultats, et d'exigences accrues de la part des citoyens, les municipalités sont portées par des obligations de planification, mais également, et ce de plus en plus, par des impératifs de développement. Le processus de planification des ressources et des activités apparaît alors nécessaire, mais non suffisant pour assurer la viabilité de la Municipalité.

Une réflexion de nature stratégique est susceptible d'apporter une perspective utile et complémentaire aux dirigeants désireux de positionner favorablement leur municipalité dans le contexte des défis et enjeux actuels liés au développement.

DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

7 HEURES RECONNUES

GÉRER LES EMPLOYÉS AVEC SUCCÈS

Mercredi 31 janvier, 9 h à 17 h

Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Josée Lortie /
École des dirigeants HEC Montréal

Dans cette activité, la formatrice aborde différents thèmes en relation avec la gestion des personnes: la mobilisation, la gestion des différences individuelles, la motivation et l'implication des personnes ainsi que les différentes pratiques qui ont du succès dans la gestion des individus au travail.

7 HEURES RECONNUES

LE COACHING POUR LA FORMATION ET POUR LA RELÈVE

Judi 28 novembre, 9 h à 17 h

Auberge Godefroy, Bécancour



Alain Gosselin /
École des dirigeants HEC Montréal

En quoi consiste le coaching? Peut-il porter autant sur les habiletés que sur les connaissances à maîtriser? Quelles en sont les conditions de réussite? Dans le cadre de cette activité de formation, le coaching au cœur des échanges est assumé par les dirigeants et les gestionnaires auprès de leurs propres collaborateurs.

L'activité s'adresse tout autant aux dirigeants désireux de préparer leur relève qu'aux gestionnaires soucieux de la formation et du perfectionnement de leurs collaborateurs et qui souhaitent investir plus de temps dans des questions à portée plus stratégique.

LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

7 HEURES RECONNUES

LE COURAGE MANAGÉRIAL

Mardi 13 février, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



Raymonde Lévesque /
École des dirigeants HEC Montréal

Les situations de gestion nécessitant du courage sont fréquentes. Qu'est-ce que le courage managérial? Est-ce une compétence qui se développe? Comment concilier les exigences de l'administration municipale avec les besoins des personnes? Comment être à l'aise dans le fait de sortir de sa zone de confort? Comment exercer un leadership courageux dans un contexte difficile et avoir le courage de ses convictions? À l'aide de cas et de mises en situation concrètes, le participant aura l'occasion de réfléchir aux façons de composer de manière efficace avec ce côté exigeant de la gestion.

7 HEURES RECONNUES

LEADERSHIP ET TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE

Jeudi 14 mars, 9 h 30 à 17 h
Comodal – HEC Montréal



Dominic Gagnon /
École des dirigeants HEC Montréal

Cette journée de formation propose un état d'esprit couplé à une méthodologie et ses outils dans la gestion des transformations organisationnelles. Elle vise le développement d'un leadership qui démontrera des effets concrets et étendus dans l'organisation, ceci dès la première journée de mise en application. Adaptable et personnalisée pour chaque niveau de responsabilité, elle est centrée sur un leadership assumé et encadrant, autant que collaboratif et rassembleur.

7 HEURES RECONNUES

LEADERSHIP MOBILISATEUR

Mardi 23 avril, 9 h à 17 h
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Pierre Lainey /
École des dirigeants HEC Montréal

Exercer du leadership au sein des organisations municipales représente un défi de taille: la complexité des enjeux et la multiplicité des points de vue nécessitent que les leaders soient à la fois flexibles face à l'éventail des styles de leadership qu'ils peuvent adopter, mais qu'ils démontrent également de bonnes capacités d'adaptation en fonction des contextes et des individus.

Grâce à des questionnaires auto-diagnostiques, cette formation permet aux participants de mesurer leur flexibilité et leur adaptabilité, qualités nécessaires à l'exercice d'un leadership mobilisateur dans leur milieu. Des moyens leur sont proposés dans le but d'accroître leur impact en tant que leader.

Enfin, les participants élaborent un plan d'action individualisé pour consolider leur leadership.

GESTION EFFICACE DE SITUATION DE CRISE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

NOUVELLE
ATTESTATION

7 HEURES RECONNUES

COMMUNICATION EN GESTION DE CRISE

Mardi 11 juin, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Saint-Eustache



Sylvain Lafrance /
École des dirigeants HEC Montréal

À l'ère des communications numériques, les informations, vraies ou fausses, circulent à grande vitesse. Puisque les réputations sont fragiles, en cas de crise, les organisations, publiques comme privées, doivent donc réagir et prendre les décisions adéquates très rapidement.

Apprenez à gouverner par mauvais temps. Comprenez mieux les attentes et les exigences des médias dans ces situations délicates. Et, surtout, développez des réflexes de vigilance et de responsabilité!

7 HEURES RECONNUES

LA PROTECTION DES DONNÉES, LE DÉFI DES GESTIONNAIRES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Mercredi 25 septembre, 9 h à 17 h
Hôtel Impéria, Terrebonne



Alina Dulipovici /
École des dirigeants HEC Montréal

Les incidents de cybersécurité sont omniprésents dans le milieu municipal: de l'hameçonnage, des données confidentielles volées, des serveurs Web mis hors service... Cette formation permettra aux participants de comprendre les enjeux liés à la protection des données, d'intégrer à leur quotidien des pratiques d'excellence pour la protection des données et d'aiguiser leurs réflexes d'utilisateur averti des technologies pour mieux protéger les données.

7 HEURES RECONNUES

GÉRER DES COMPORTEMENTS TOXIQUES AU TRAVAIL

Mardi 1^{er} octobre, 9 h à 17 h
Auberge Godefroy, Bécancour



Estelle Morin /
École des dirigeants HEC Montréal

Dans les organisations, il y a malheureusement des personnes qui agissent de telle sorte que cela engendre des effets toxiques sur le climat de travail, compromettant la cohésion et la performance de leur équipe. Plusieurs n'ont pas conscience de l'effet de leurs comportements sur les autres, à l'opposé, certaines les adoptent intentionnellement.

Cette activité de formation a pour but de mieux comprendre la dynamique des personnes ayant ces comportements afin de savoir comment les aider à les corriger et à donner la performance attendue.

7 HEURES RECONNUES

CRÉATION D'UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE HUMAINE ET PERFORMANTE: FAVORISER L'ADÉQUATION, LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DE NOS GENS

Mercredi 6 novembre, 9 h 30 à 16 h 30
Hôtel Impéria, Boucherville



Dominic Gagnon /
École des dirigeants HEC Montréal

Cette formation vise à mobiliser les connaissances en gestion, en psychologie ainsi qu'en neuropsychologie afin d'outiller les leaders à:

- créer une culture organisationnelle personnalisée et ancrée dans leurs valeurs;
- piloter au quotidien leurs tâches de gestion en adéquation avec cette culture plus humaine;
- créer un élan pour la pérennité et l'amélioration en continue de cette nouvelle culture axée sur les gens.

CALENDRIER 2024 DE PLANIFICATION

PROGRAMME RÉGULIER

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE		
07	Les pouvoirs des municipalités en matière de développement économique: des outils stratégiques et légaux pour les gestionnaires municipaux	25 JANVIER / Classe virtuelle
07	Déontologie: dualité entre les obligations légales du professionnel et le rôle de l'employé municipal / NOUVEAU	22 FÉVRIER / Classe virtuelle
07	Gestion de projet – volet 1: cycle de vie et acceptabilité sociale des projets municipaux / NOUVEAU	14 MARS / Saint-Eustache
08	Attirer et fidéliser ses employés municipaux: une richesse à pérenniser	19 MARS / Classe virtuelle
08	Gérer habilement une administration municipale	17 AVRIL / Drummondville
08	Gestion municipale: mode d'emploi pour développer son savoir-faire	18 AVRIL / Drummondville
08	Immigration: du recrutement à l'accueil et l'intégration des travailleurs étrangers! / NOUVEAU	5 ET 6 JUIN / Classe virtuelle
AFFAIRES JURIDIQUES		
09	Rédiger efficacement un règlement municipal	26 JANVIER / Drummondville
09	L'ABC de l'urbanisme municipal pour le greffier	30 JANVIER / Classe virtuelle
09	Les enjeux relatifs à l'habitation et au logement: où logent les pouvoirs municipaux?	1 ^{er} FÉVRIER / Classe virtuelle
09	Le règlement d'emprunt	17 ET 18 AVRIL / Rivière-du-Loup / RÉGION 5 JUIN / Bécancour
10	Le règlement de taxation	9 MAI / Longueuil
10	Recours et sanctions en matière d'urbanisme / NOUVEAU	16 MAI / Classe virtuelle
10	Le greffier: acteur clé dans l'administration municipale	6 ET 7 JUIN / Saint-Hyacinthe
10	Pouvoirs de gestion du réseau routier et sécurité des usagers: assurez-vous d'emprunter la route de la légalité	12 JUIN / Drummondville
11	Rédaction efficace d'un règlement municipal: volet avancé et application pratique	27 SEPTEMBRE / Drummondville
11	L'accès aux documents des organismes municipaux et la protection des renseignements personnels	20 ET 21 NOVEMBRE / Saint-Hyacinthe
11	Les nouveautés jurisprudentielles pour tous	26 NOVEMBRE / Classe virtuelle
AFFAIRES FINANCIÈRES		
12	Comptabilité et finances municipales 102: maîtriser les transactions particulières	29 JANVIER / Terrebonne 21 OCTOBRE / Bécancour
12	Paiement aux fournisseurs: un panier d'informations sous tous ses angles!	21 MARS / Classe virtuelle
12	Risques financiers associés aux changements climatiques, êtes-vous prêts? – volet 1: notions élémentaires des changements climatiques	27 MARS / Classe virtuelle
12	TPS-TVQ: vers une gestion efficace	10 ET 11 AVRIL / Boucherville
13	Le règlement d'emprunt	17 ET 18 AVRIL / Rivière-du-Loup / RÉGION 5 JUIN / Bécancour
13	Introduction aux finances municipales	23 AVRIL / Drummondville
13	TPS-TVQ: transactions immobilières	1 ^{er} MAI / Terrebonne
13	Risques financiers associés aux changements climatiques, êtes-vous prêts? – volet 2: divulgation de l'information financière climatique / NOUVEAU	10 JUIN / Classe virtuelle
14	Contrôle interne: jouez un rôle de conseiller stratégique dans la mise en place d'un système performant	11 JUIN / Rouyn-Noranda / RÉGION 26 SEPTEMBRE / Saint-Hyacinthe
14	Comptabilité et finances municipales 101: écritures et aspects pratiques	13 ET 14 JUIN / Bécancour 19 ET 20 SEPTEMBRE / Amos / RÉGION
14	Pouvoirs généraux de taxation et redevances: certaines municipalités ont osé, et vous?	19 JUIN / Lévis
14	La maîtrise du processus de préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations	17 SEPTEMBRE / Terrebonne
15	Dossier d'audit	8 OCTOBRE / Bécancour
15	Maîtriser le calendrier annuel du trésorier	27 NOVEMBRE / Drummondville

ÉVÈNEMENTS



10 AVRIL
Longueuil



29 AU 31 MAI
Rimouski



12 ET 13 SEPTEMBRE
Bécancour

FORMATIONS RECONNUES

Le Barreau du Québec, l'Ordre des CPA du Québec, la Chambre des notaires, l'Ordre des CRHA et l'Ordre des ingénieurs du Québec reconnaissent plusieurs formations de la COMAQ pour la formation continue de leurs membres.

Communiquez avec la Corporation pour plus de détails.

TARIFS

Pour connaître les tarifs des formations affichées dans ce calendrier, rendez-vous en page 28.

FORMATEURS

Pour connaître les formateurs pour une formation particulière, rendez-vous à la page correspondante.

ATTESTATION EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

Les formations en gestion contractuelle et approvisionnement font partie de l'Attestation en gestion contractuelle municipale.

Pour plus d'information sur l'Attestation, rendez-vous sur le site Web.

CALENDRIER 2024 DE PLANIFICATION

PROGRAMME RÉGULIER

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION		
16	La perception des créances municipales et la vente pour taxes	8 FÉVRIER / Terrebonne
16	Meilleures pratiques de gestion de l'écofiscalité au Québec	9 AVRIL / Lévis
16	La Loi concernant les droits sur les mutations immobilières: principes juridiques et application aux transferts immobiliers les plus courants / MISE À JOUR	24 AVRIL / Bécancour
16	La Loi concernant les droits sur les mutations immobilières: transferts particuliers et exonérations / MISE À JOUR	25 AVRIL / Bécancour
17	Fiscalité municipale: principes juridiques	2 MAI / Drummondville
17	Le règlement de taxation	9 MAI / Longueuil
17	Application pratique des règles de fixation des taux de taxes foncières	4 JUIN / Classe virtuelle
17	La rémunération et son traitement fiscal	22 OCTOBRE / Drummondville
GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT		
18	Ce que vous devez savoir sur la jurisprudence récente en matière d'appel d'offres public incluant les plus récentes décisions	31 JANVIER / Classe virtuelle
18	Entreprises, regroupements et consortiums dans le contexte des marchés publics au Québec / NOUVEAU	13 FÉVRIER / Classe virtuelle
18	Projet de loi n° 96: démystifier les nouvelles exigences avant de conclure un contrat	13 MARS / Classe virtuelle
18	Les notions de base en approvisionnement municipal – volet 1: introduction, application et aspects pratiques	20 MARS / Drummondville
19	Appels d'offres municipaux: les bonnes pratiques, les zones grises et les erreurs à éviter	16 AVRIL / Longueuil
19	Vos processus contractuels sous la loupe de l'Autorité des marchés publics / NOUVEAU	26 AVRIL / Saint-Hyacinthe
19	Avis d'intention, appel d'intérêt et veille de marché: les bonnes pratiques	7 MAI / Bécancour
19	Les réclamations en matière de construction: principes applicables et bonnes pratiques	14 ET 15 MAI / Classe virtuelle
20	Contrats municipaux: réflexions stratégiques et tendances en gestion contractuelle municipale / MISE À JOUR	16 MAI / Classe virtuelle
20	Les notions en approvisionnement municipal – volet 2: application et aspects pratiques	9 OCTOBRE / Drummondville

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE
GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE		
23	Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui	30 AVRIL / Drummondville
23	La gestion stratégique dans les municipalités	23 OCTOBRE / Terrebonne
DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE		
23	Gérer les employés avec succès	31 JANVIER / Saint-Hyacinthe
23	Le coaching pour la formation et pour la relève	28 NOVEMBRE / Bécancour
LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES		
24	Le courage managérial	13 FÉVRIER / Bécancour
24	Leadership et transformation organisationnelle	14 MARS / Comodal, HEC Montréal
24	Leadership mobilisateur	23 AVRIL / Saint-Hyacinthe
GESTION EFFICACE EN SITUATION DE CRISE		
25	Communication en gestion de crise	11 JUIN / Saint-Eustache
25	La protection des données, le défi des gestionnaires à l'ère du numérique	25 SEPTEMBRE / Terrebonne
25	Gérer les comportements toxiques au travail	1 ^{er} OCTOBRE / Bécancour
25	Création d'une culture organisationnelle humaine et performante: favoriser l'adéquation, la mobilisation et l'engagement de nos gens	6 NOVEMBRE / Boucherville

INFORMATION ET INSCRIPTION

Pour en savoir davantage sur le contenu de chaque activité et pour vous y inscrire, visitez le comaq.qc.ca.

TARIFICATION DES FORMATIONS EN SALLE

PROGRAMME	STATUT	DURÉE DE L'ACTIVITÉ	TARIF
RÉGULIER	MEMBRE ¹	½ journée	345 \$
		1 jour	520 \$
		2 jours	720 \$
	NON MEMBRE	½ journée	395 \$
		1 jour	620 \$
		2 jours	850 \$
ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE	MEMBRE ¹	7h	625 \$
	NON MEMBRE	7h	730 \$

TARIFICATION DES FORMATIONS VIRTUELLES

PROGRAMME	STATUT	DURÉE DE L'ACTIVITÉ	TARIF
RÉGULIER	MEMBRE ¹	2 h à 4 h	225 \$
		7 h	410 \$
	NON MEMBRE	2 h à 4 h	245 \$
		7 h	450 \$

POLITIQUE DE TARIFICATION

Si votre municipalité compte un nombre suffisant de membres à la COMAQ en proportion avec la taille de sa population, tout le personnel bénéficie du tarif membre au moment de suivre une formation. Établi selon le nombre d'habitants des municipalités apparaissant dans le dernier décret provincial, le nombre de membres requis par municipalité pour bénéficier du tarif membre pour l'ensemble du personnel est le suivant :

NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE MEMBRES
10 000 et moins ²	2
10 001 — 25 000	3
25 001 — 50 000	4
50 001 — 100 000	5
100 001 — 200 000	6
200 001 — 500 000	7
500 001 — 1 million d'habitants	20
Plus d'un million d'habitants	35

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à une activité comprennent la documentation, l'attestation remise par l'Université de Montréal ou HEC Montréal, le repas du midi et les pauses-café. Les taxes doivent être ajoutées.

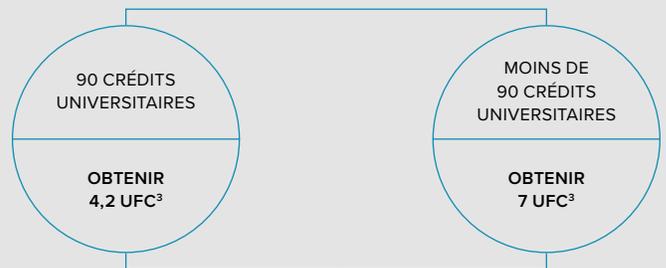
Numéro d'enregistrement TPS: R106980576

Numéro d'enregistrement TVQ: 1006318191

1. En vertu d'entente avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles identifiées dans la section « Organismes partenaires » obtiennent le tarif membre.
2. Incluant les Régies intermunicipales et les MRC.



ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE DEPUIS PLUS D'UN AN



POSSÉDER 3 ANS D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DANS UNE MUNICIPALITÉ

COMMENT LE MAINTENIR

SUIVRE 3 ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA COMAQ (MINIMUM DE 2,1 UFC) SUR UNE PÉRIODE MAXIMALE DE 5 ANS, NON CUMULATIVES POUR LA PÉRIODE SUBSÉQUENTE.

3. À réaliser en suivant des activités de perfectionnement offertes par la COMAQ sur une période maximale de 10 ans.

ORGANISMES PARTENAIRES

En vertu d'ententes avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles suivantes obtiennent le tarif membre COMAQ pour les inscriptions aux formations :

ORDRES PROFESSIONNELS PARTENAIRES



ASSOCIATIONS MUNICIPALES PARTENAIRES



4. Rendez-vous sur le site de l'OCPA pour connaître les activités reconnues. Notez que cette liste est mise à jour régulièrement.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTES

CONFIRMATION

En vous inscrivant sur le site de la COMAQ, vous recevrez une confirmation d'inscription par courriel dans les minutes suivant cette opération. Si tel n'était pas le cas, nous vous invitons à nous contacter à mcletellier@comaq.qc.ca.

LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les activités de formation de la COMAQ sont reconnues en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. D-71) conformément aux conditions prévues à l'article 5 de la loi.

ATTESTATION

PROGRAMME RÉGULIER

Entièrement accrédité par l'Université de Montréal, le **programme régulier** rapporte aux participants une attestation sous forme d'unités de formation continue (UFC). Chaque UFC correspond à 10 heures de formations suivies avec la COMAQ. Cette attestation constitue un gage de la qualité du perfectionnement reçu et permet aux participants qui accumulent suffisamment d'UFC d'acquérir le titre d'officier municipal agréé (OMA). Titre que seule la COMAQ est autorisée à décerner dans le milieu municipal.

Pour maintenir son titre, l'officier municipal agréé doit également poursuivre son perfectionnement professionnel de façon continue au sein de la Corporation. Consultez le texte sur le titre OMA en page 28.

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

L'École des dirigeants HEC Montréal accrédite pour sa part le **programme d'études en gestion de la performance municipale** de la COMAQ. Les formations de ce programme rapportent aux participants une attestation sous forme d'heures reconnues. Les heures reconnues permettent, comme les UFC, d'acquérir et de maintenir le titre OMA.

LOI 25

En vertu des obligations liées à la Loi 25 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, la COMAQ se réserve le droit de partager avec ses universités partenaires les informations utiles à l'émission de votre attestation.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DE VOS INSCRIPTIONS

Nous vous encourageons fortement à faire toute demande de report ou d'annulation le plus tôt possible; ceci pourrait permettre à un participant inscrit sur la liste d'attente d'y participer.

Si vous devez annuler une activité de formation :

- **Plus de 7 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous serez entièrement remboursé si un avis écrit a été transmis à la COMAQ. Le processus normal de remboursement de la COMAQ suivra.
- **Entre 3 et 6 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous serez remboursé à 50 % si un avis écrit a été transmis à la COMAQ.
- **Moins de 3 jours ouvrables avant la date de l'activité**, vous ne serez pas remboursé.

ANNULATION D'UNE FORMATION PAR LA COMAQ

La COMAQ se réserve le droit d'annuler toute activité de formation au besoin. Le cas échéant, elle remboursera complètement les frais d'inscription. S'il y a report de l'activité, les personnes inscrites seront contactées afin de savoir si elles souhaitent maintenir ou non leur inscription. La COMAQ n'assume aucune responsabilité advenant un changement de la date de l'activité, de son contenu, du lieu ou du formateur.

ANNULATION D'UNE FORMATION CLÉ MUNICIPALITÉ ET CLÉ MUNICIPALITÉ PERFORMANCE

Il n'y a aucun remboursement possible pour l'annulation d'une formation choisie à l'intérieur de la formule **Clé municipalité** ou **Clé municipalité PERFORMANCE**. Seul un report d'inscription à une autre activité de formation inscrite à l'horaire en cours d'année et admissible à cette formule sera accepté.

UNE FORMATION AFFICHE COMPLÈTE? PENSEZ À LA LISTE D'ATTENTE!

N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente si la formation qui vous intéresse est complète, vous serez contacté dès qu'une place se libérera. Pour inscription à une liste d'attente, cliquez sur le bouton « Liste d'attente » disponible sur la page Web de la formation. Un message de confirmation apparaîtra à l'écran pour confirmer l'opération.

SUBSTITUTION À UNE INSCRIPTION

Un membre inscrit à une activité peut transférer son inscription à un collègue d'une même municipalité, à condition d'en avoir préalablement informé la COMAQ à mcletellier@comaq.qc.ca.

PRÉSENCE À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION SANS S'Y INSCRIRE

Si une personne participe à l'activité sans s'y être préalablement inscrite, des frais d'administration de 50 \$ lui seront facturés en plus des frais d'inscription.



FORMATIONS

BESOIN DE FORMATION SUR DEMANDE?

NOUS MARQUONS TOUTES LES CASES!

NOTRE OFFRE COMPLÈTE DANS PLUSIEURS SPHÈRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PERMET DE RÉPONDRE EN TOUT TEMPS À VOS BESOINS PRÉCIS EN MATIÈRE DE FORMATION.

FORMATIONS ACCRÉDITÉES PAR

Centre de perfectionnement
Faculté de l'éducation permanente



 GESTION DE PROJETS PARTICULIERS	 GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT
 FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION, TPS-TVQ	 DÉVELOPPEMENT ET HABILETÉS PROFESSIONNELLES
 AFFAIRES JURIDIQUES	 GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE
 AFFAIRES FINANCIÈRES	

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT :
info@comaq.qc.ca | 418 527-1231

comaq.qc.ca

PLUSIEURS FAÇONS D'ÉCONOMISER



DES CLÉS QUI VOUS OUVRENT TOUTES LES PORTES!

FORMULE PRÉSENTIELLE OU VIRTUELLE

La *Clé municipalité* et la *Clé municipalité PERFORMANCE*, deux forfaits-formations économiques pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*!

La COMAQ offre aux municipalités bénéficiant déjà de la *Politique de tarification* une formule applicable aux formations d'une journée, incluant toutes les formations du programme en gestion de la performance municipale. La *Clé municipalité PERFORMANCE* permettra aux gestionnaires désireux de parfaire leurs aptitudes en gestion d'accéder plus aisément aux formations offertes en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal, avec des tarifs forts avantageux.

DES AVANTAGES CLÉ POUR VOTRE MUNICIPALITÉ

- Un accès à huit (8) inscriptions à une ou plusieurs formations d'une journée de la programmation régulière et/ou de la programmation en gestion de la performance municipale.
- Un rabais potentiel pouvant aller jusqu'à 20% par inscription sur le prix au tarif membre.
- Un rabais applicable aux employés d'une même ville, membres ou non membres.

Pour savoir si vous profitez déjà de la *Politique de tarification*, rendez-vous à comaq.qc.ca, section *Formation*, puis *Tarification* ou à la page 28 de ce programme. Pour connaître les modalités vous permettant de bénéficier des forfaits-formations *Clé municipalité* et *Clé municipalité PERFORMANCE* et de tous leurs avantages, consultez les formulaires de réservation disponibles à comaq.qc.ca, section *Formation*, puis *Comment économiser?* et communiquez avec **Marie-Claude Letellier** à mcltellier@comaq.qc.ca ou au 418 527-1231.

FORMULE LAISSEZ-PASSER

PROGRAMME RÉGULIER

Achetez un *Laissez-passer* et réalisez des économies pouvant aller jusqu'à 520 \$ sur les formations du programme régulier. Inscrivez-vous dans le même panier d'achats, sur une base individuelle à trois, quatre ou cinq formations offertes au programme régulier et bénéficiez des rabais suivants:

- **3 formations**: 10% de réduction
- **4 formations**: 15% de réduction
- **5 formations**: 20% de réduction (correspond à une formation gratuite)

Pour profiter du *Laissez-passer*, vous devez vous inscrire **avant le 31 mars 2024**. Aucun remboursement en cas d'annulation, mais des changements dans le choix des formations sont acceptés à deux semaines d'avis. Le *Laissez-passer* est valide pour une inscription individuelle et non pour une municipalité.

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE

Inscrivez-vous sur une base individuelle dans le même panier d'achats à trois formations du programme d'études en gestion offert en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal et bénéficiez d'un rabais de 10%. Le rabais ne s'applique pas si l'inscription à une ou plusieurs activités est annulée, mais des changements dans le choix des formations sont acceptés. Vous devez vous inscrire **avant le 31 mars 2024**.

RABAIS DE FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

En adhérant à la COMAQ, vous profitez d'un rabais de 250 \$ applicable sur la première formation du programme régulier à laquelle vous vous inscrivez pendant l'année.

Le programme de formation 2024 est réalisé et publié par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau R02
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél. : 418 527-1231 / 1 800 305-1031
info@comaq.qc.ca / comaq.qc.ca

COMITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M^e Nathaly Rayneault, OMA, présidente
Jacques Babin, OMA
Louise Bergeron, OMA
M^e Éric Boisvert, OMA
Julie Bourgie, CPA, OMA
M^e Catherine Bouchard, OMA
Mario Boulianne, CPA, OMA
M^e Marie-Christine Lefebvre, OMA

L'ÉQUIPE DE LA COMAQ

Julie Faucher
Directrice générale

Guylaine Dumais
Coordonnatrice de la formation

Isabelle Kallis
Coordonnatrice des communications

Marie-Claude Letellier
Coordonnatrice administration et logistique

Rachelle Corriveau
Adjointe administrative –
Service à la clientèle

CONCEPTION ET RÉALISATION INFOGRAPHIQUE

Bleuoutremer

Certification reconnue et véritablement dédiée au secteur municipal, le titre OMA atteste des connaissances et de l'expertise de son détenteur en matière de compétence municipale, ainsi que de son souci à exceller. **Trois lettres qui vous feront gagner la reconnaissance de vos pairs.**

comaq.qc.ca

La COMAQ est la seule corporation du milieu municipal à décerner le titre d'officier municipal agréé (OMA) depuis plus de 50 ans.



Universités partenaires

Centre de perfectionnement
Faculté de l'éducation permanente

Université
de Montréal

École
des dirigeants
HEC MONTRÉAL

AJOUTEZ DU POIDS À VOTRE EXPERTISE MUNICIPALE

OMA